

---

HUMBERTO CARRASCO: J'aimerais donc vous souhaiter la bienvenue. Bonjour ou bonsoir. Nous allons commencer avec cet appel. Et je vais donc demander au personnel de faire l'appel s'il vous plait. Donc Mario allez-y.

MARIO ALEMAN: Oui merci beaucoup Humberto. Nous allons commencer notre enregistrement dès maintenant. Donc bonjour, ou bon après-midi ou bonsoir à toutes et à tous. Je m'appelle Mario. Et je vais gérer cet appel aujourd'hui.

Nous sommes aujourd'hui à 23 h en temps universel, le 18 décembre.

Sur le canal espagnol nous avons Harold Arcos, Raul Guitierrez, Ricardo Holmquist, Sergio Salinas Porto, Aida Noblia, Antonio Medina Gomez, Maritza Agüero, Humberto Carrasco, Alexander Cuenca, Adrian Carballo, Juan Manuel Rojas, Claudio Lucena, Alejandro Pisanty, et Alberto Soto.

Sur le canal anglais, nous avons Albert Daniels.

Et sur le canal français nous avons Nikenlez Severe.

Nous n'avons personne sur le canal de langue portugaise.

Nous avons reçu de la part de Alberto Soto, ha non Alberto est avec nous aujourd'hui en fait.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Donc au niveau des excuses, nous avons Vanda Scartezini et Lito Ibarra qui nous ont envoyé leurs excuses, ils ne pourront pas se joindre à nous aujourd'hui.

Nous avons Heidi Ulrich du personnel, Silvia Vivanco, Rodrigo Saucedo, Albert Daniels et moi-même Mario Aleman. Je gèrerai aujourd'hui cet appel.

Nos interprètes aujourd'hui sont en espagnol Veronica et Paola, en français Clair et Jacques, et Esperanza sur le canal portugais.

Donc sans plus attendre, j'aimerais vous souhaiter la bienvenue une nouvelle fois et vous rappeler de bien vouloir vous identifier et donner votre nom lorsque vous prenez la parole pour la transcription et l'interprétation.

Ceci dit, je vais maintenant vous donner la parole Humberto. Allez-y.

HUMBERTO CARRASCO: Merci beaucoup. Je vous donne Maritza la parole au niveau de l'ordre du jour.

MARITZA AGUERO: Merci beaucoup Humberto de me donner la parole. Je vais vous lire très rapidement l'ordre du jour.

Nous allons commencer avec une annonce très rapide sur une école de gouvernance de l'internet de la part de Adrian Garballo.

Nous allons avoir un webinaire LACRALO sur les objectifs du nouveau PDP sur les données des registres gTLD. Chuck Gomes, qui est à la tête

---

de ce groupe de travail nous parlera donc pendant une trentaine de minutes. Ensuite nous évaluerons ce séminaire, ce webinaire.

Nous aurons un petit débat, et nous donnerons ensuite la parole à Ricardo Holmquist, membre de l'ALAC qui nous parlera donc des différentes déclarations approuvées par l'ALAC.

Nous parlerons du respect de la vie privée sur l'internet avec une autre présentation d'une personne qui est à Genève et qui participe avec nous à cet appel. Nous sommes très heureux de l'avoir aujourd'hui en notre présence.

Nous aurons ensuite la participation de Alexander Cuenca de l'Ecuador, qui nous parlera donc de la cybercriminalité. C'est un spécialiste de la cybercriminalité.

Et nous aurons ensuite certaines mises à jour sur le conseil LACRALO, présentation de Sylvia. Puis le groupe de travail sur la gouvernance, et ensuite, nous verrons s'il y a d'autres points à soulever.

Donc à la fin de cet appel, nous aurons un débat très important avec Silvia Vivanco qui nous parlera du budget.

Donc vous avez la parole. Je donne la parole à la personne suivante.

HUMBERTO CARRASCO:

Merci beaucoup Maritza. Nous avons adopté notre ordre du jour, je vais maintenant donner la parole à Adrian Carballo qui est de la fondation [inaudible] et qui va nous parler de cette école de la gouvernance de l'internet pour 2018.

---

Vous avez la parole Adrian Carballo.

Allo ? Adrian vous êtes là ? Monsieur Adrian Carballo ?

Allo ?

MARIO ALEMAN:

On n'entend pas pour le moment Monsieur Adrian Carballo.

HUMBERTO CARRASCO:

Oui, nous allons voir si nous entendons, si Adrian est avec nous. Donc on va attendre qu'Adrian se connecte pour qu'il puisse prendre la parole et effectuer sa présentation.

Je vois que nous avons Heida Noblia qui s'est joint à nous. Je vois que Adrian, il est à Genève, donc il m'a envoyé un message privé, il ne nous entend pas. Et nous ne l'entendons pas.

Donc nous allons peut-être le rappeler et changer l'ordre de nos présentations. Je sais qu'il essaie de nous contacter.

Mario essayez s'il vous plait de le contacter au téléphone.

MARIO ALEMAN:

Oui, nous allons l'appeler, nous avons son numéro de téléphone maintenant, nous allons sans plus attendre le contacter par téléphone.

Donc Adrian, maintenant ça va ? Vous nous entendez ? Et est-ce que l'on peut vous entendre ? Nous allons voir, faire un petit test.

Adrian, vous nous entendez ?

---

HUMBERTO CARRASCO: Oui, il est sur le chat, il ne nous entend pas. Peut-être c'est à cause d'Adobe Connect.

MARIO ALEMAN: Oui, je vois qu'il est connecté dans la salle Adobe Connect, et qu'il est également au téléphone.

HUMBERTO CARRASCO: Hélas, on ne l'entend pas. Il est sur le bridge ?

MARIO ALEMAN: Oui, oui.

HUMBERTO CARRASCO: Donc, Adrian me dit : si on peut l'appeler au numéro qu'il nous a donné. Donc s'il vous plait, veuillez le contacter.

MARIO ALEMAN: Oui, nous avons un numéro, mais il n'y a pas de réponse. Nous avons maintenant son numéro de téléphone, il est en ligne, mais on ne l'entend pas.

UMBERTO CARRASCO: Mais il me dit que personne ne l'a appelé. Donc nous allons changer l'ordre du jour parce que pour le moment, nous avons des problèmes techniques, et nous sommes en train donc...

---

Nous n'avons pas beaucoup de temps à notre disposition et nous devons avancer et passer au point suivant à l'ordre du jour.

Donc c'est le dernier webinaire de l'année, et nous allons avoir une présentation de Chuck Gomes, qui est à la tête du groupe de travail PDP. Donc Chuck, vous avez 20 minutes pour votre présentation, et nous aurons 10 minutes pour des questions.

CHUCK GOMES: Oui, merci beaucoup, vous m'entendez ? Vous m'entendez ?

HUMBERTO CARRASCO: Oui, allez-y on vous entend.

CHUCK GOMES: Oui, merci beaucoup. Merci de l'invitation, de m'avoir invité à vous présenter aujourd'hui.

Il y a donc comme vous pouvez le voir sur Adobe Connect des transparents, je vais vous passer assez rapidement sur l'historique, n'hésitez pas à poser des questions à la fin de la présentation si j'ai été trop vite.

Je veux avoir du temps pour pouvoir débattre avec vous et répondre à vos questions.

Donc je vous dirai sur quelle diapo je suis.

Donc au niveau 3 ce n'est pas important, il n'y a rien dessus, donc je pense que vous êtes assez familier du WHOIS, du système WHOIS, je ne

---

vais pas entrer dans les détails et vous réexpliquer dans les détails ce qu'est le WHOIS.

On sait qu'il a commencé en 1982, bien avant que nous ayons beaucoup d'utilisateurs sur l'internet.

Donc la GNSO, l'organisation de soutien aux extensions génériques donne beaucoup de groupes de travail à ce sujet ces 15 dernières années et même plus.

Et je dirais donc qu'en 2012, en réponse au rapport final de l'équipe de révision, le conseil d'administration de l'ICANN a lancé le PDP actuel, et le groupe de travail des experts. Comme vous le savez. Le PDP n'a commencé que quelques années plus tard et je vais en parler un petit peu plus d'ici quelques minutes.

Donc nous passons maintenant à la diapo 5.

Donc WHOIS, c'est vraiment ce qu'on appelle un terme très chargé, et parfois trop chargé. Parfois on parle des données d'enregistrement, parfois on parle du protocole d'accès WHOIS, parfois on parle d'un service d'annuaire WHOIS. Donc la définition n'est pas très claire, elle n'est pas bien précise.

Comme vous le voyez à l'écran, je crois qu'il y a différentes formes de WHOIS.

Oui, nous avons, je ne sais pas... Une interruption, je ne sais pas pourquoi.

Mais en tout cas il y a des utilisateurs dans le monde entier, et toujours sur la diapo 5, on reviendra là-dessus, hein de toute façon.

---

Sur le transparent 6, vous voyez le rapport qui existe entre les différentes parties prenantes, les titulaires de nom de domaine, les personnes qui donc s'inscrivent, les bureaux d'enregistrement, les revendeurs, les opérateurs de registre qui travaillent avec les bureaux d'enregistrement pour les gTLD et bien sûr l'ICANN en tant qu'organisation.

Donc à la diapo 7, vous voyez un exemple d'information de contact, ça c'est un exemple de WHOIS, c'est un exemple contact pour le titulaire de nom de domaine, pour la personne chargée de la technique, de l'aspect technique, de l'aspect administratif.

Et je pense que si vous voulez les avoir plus tard, cette présentation PowerPoint, je peux tout à fait vous la remettre. Donc n'hésitez pas à m'envoyer un email, et je pourrais également répondre à des questions personnellement.

Donc je vois des personnes dans la salle, des personnes que je connais bien pour la plupart.

Donc nous sommes maintenant au transparent numéro 8.

Donc il y a beaucoup de groupes qui ont été créés depuis ces dernières années.

Et je ne vais pas tout lire ce qu'il y a à l'écran. C'est en rapport avec WHOIS évidemment, toutes ces politiques qui existent déjà. Et puis il y a également beaucoup de travail qui a été fait avec les lois respectant la vie privée.



---

Donc quel est ce processus pour le groupe de travail concernant ce PDP ?

Donc voyons maintenant la diapo numéro 10, et vous voyez très rapidement certains problèmes qui existent par rapport au WHOIS et qui existent depuis pas mal de temps, ces dernières 15 ou 16 dernières années.

Donc l'exactitude, les problèmes de respect de la vie privée, ça on en parle beaucoup en ce moment, en Europe principalement. Et la question de la sécurité des données, la disponibilité des données, les coûts, les problèmes de propriété intellectuelle et des possibilités de vol de la propriété de vol de la propriété intellectuel ou de vol d'identité.

Donc ça prête à beaucoup de contentieux tout cela. Et très souvent, il y a des oppositions que l'on note. Donc ça a été difficile de beaucoup avancer sur le WHOIS et d'arriver à un consensus, des décisions par consensus par rapport à nos politiques sur le WHOIS.

Comme je l'ai dit au début de la présentation, le conseil d'administration de l'ICANN a décidé de lancer un nouvel effort pour redéfinir de l'objectif de la collecte, de la sauvegarde, du maintien et de l'accès aux données d'inscription aux gTLD et de considérer les protections, des sauvegardes pour protéger les données. Et donc l'effort de PDP que je dirige actuellement a deux ans d'existence. Et c'est pour la nouvelle génération des services d'annuaire d'enregistrement pour la nouvelle génération des gTLD, pour remplacer le WHOIS. Donc la nouvelle génération. C'est tout un travail que nous effectuons avec ce nouveau PDP.

---

Donc vous pouvez voir comment la charte du groupe de travail a été organisée. Il y a eu certaines étapes avant le groupe de travail, et vous le voyez sur l'écran, vous voyez la première phase.

Nous sommes actuellement à la phase numéro 1, les critères de la politique développée, les critères et des caractéristiques, des critères pour cette politique.

La phase numéro deux sera la conception même des politiques. Et pour répondre aux critères définis dans la première phase numéro 1, phase numéro 3 la mise en œuvre des conseils et des guides sur la coexistence avec le WHOIS qui existent actuellement, et ensuite, à la suite du groupe de travail, les différentes étapes d'approbation, formation d'un IRT et mise en œuvre.

Voilà donc comment nous travaillons et nous avançons en ce moment.

Passons à la diapo 1. Notre charte pour ces 3 phases couvre 11 éléments que vous voyez sur cette diapo numéro 13. Les utilisateurs et les objectifs qui devraient avoir accès, pourquoi l'accès protégé, l'exactitude des données, les éléments concernant les données, la confidentialité, la coexistence avec le système WHOIS existant pendant la période de mise en place, la conformité, le fait d'appliquer les politiques découlant des groupes de travail, le modèle du système, les coûts, les coûts sont un problème important. Nous sommes encore loin de ce point là, mais il faudra s'en occuper parce que le système RDS est approuvé, va entraîner des coûts. Les bénéfices et bien sûr les risques pour les parties prenantes.

---

Ensuite passons à la diapo numéro 15. Pendant la phase 1 dans laquelle nous sommes actuellement, nous allons essayer d'atteindre le consensus sur les questions suivantes, que vous voyez sur cette diapo numéro 15.

Le premier point : quelles sont les exigences fondamentales pour les données d'enregistrement des gTLD. Et une question fondamentale est : est-ce qu'il y a un nouveau cadre politique qui est nécessaire pour le RDS de prochaine génération pour aborder ces exigences. Et j'espère que nous allons pouvoir entrer dans cette... Aborder ce problème lors de la réunion de Puerto Rico qui va avoir lieu au mois de mars l'année prochaine. J'espère que nous allons pouvoir atteindre cet objectif.

Et si l'on décide qu'un nouveau cadre de politique est nécessaire, nous allons devoir nous assurer que l'on a développé des exigences pour tous ces thèmes que vous avez vus sur la diapo précédente.

Si on décide que le cadre de politique de WHOIS actuel est suffisant avec certaines modifications, à ce moment-là, les exigences dépendront de cela. Et d'après ce que je sais, certaines personnes considèrent cette question un peu idiote, mais beaucoup de gens pensent déjà qu'un nouveau cadre est nécessaire, un nouveau RDS est nécessaire.

Mais la charte établit que nous devons expliquer pourquoi si c'est le cas.

Sur cette diapo numéro 16, vous voyez les 4 domaines, les 5 premiers domaines sur lesquels nous sommes en train d'essayer de compléter notre travail.

---

En ce qui concerne le consensus croisé, nous pensons que nous aurons fini au mois de mars. Nous n'aurons peut-être pas fini dans tous les domaines, mais nous sommes en train d'essayer.

Si nous devons reporter quelque chose, ce sera sûrement l'exactitude de données d'enregistrement pour une question de temps.

Notre groupe de travail a plus de 200 personnes, 200 membres avec des observateurs aussi venant du monde entier, et par conséquent, nous avons des points de vue tout à fait différents et cela demande beaucoup de temps le consensus est difficile.

Passons à la diapo numéro 17. Alors actuellement nous travaillons sur les objectifs spécifiques que les éléments de données d'enregistrement des gTLD devraient contenir. Le GDRP et l'URL, parce l'objectif est un point important. Les objectifs sont aussi un point important dans les recommandations du groupe de travail d'experts qui a précédé ce processus de développement de politique.

Et si vous regardez sur cette diapo 17, je présente un exemple. Et nous avons l'accord du groupe de travail numéro 46 qui est un exemple de ce qui concerne notre objectif.

Je vous laisserais le lire tranquillement et je continue comme ça nous aurons le temps pour les questions.

Alors quelles sont les prochaines étapes ? Si vous regardez la diapo numéro 19 vous voyez le flux de travail actuel. Vous voyez ici la résolution du conseil, le début officiel du processus d'élaboration de politique, en avril 2016, l'approbation de la charte, le groupe de travail a

---

commencé à travailler en janvier 2016, donc ça fait presque deux ans que nous travaillons.

En juin 2016, le groupe de travail a mis en place une série de politiques et une liste d'exigences. Nous avons délibéré jusqu'au mois de novembre 2016 sur ces points-là et nous espérons, comme je vous l'ai dit, qu'au mois de mars 2018 nous pourrons commencer à travailler sur notre rapport, notre premier rapport initial.

La complexité du thème dans son ensemble implique que nous en soyons là. Donc notre prochaine étape ce sera donc les étapes 1 à 5. Nous espérons que nous pourrons progresser rapidement, de façon à ce qu'au mois de mars on puisse présenter ce premier rapport initial.

Ensuite nous allons passer aux questions fondamentales, au système, si ce système doit être modifié, comment il doit l'être pour répondre aux exigences ? Ensuite nous aurons le premier rapport initial au printemps de l'année prochaine, ou à la fin du printemps.

Ensuite, en fonction des commentaires que nous aurons sur ce rapport nous allons modifier la phase 1, notre plan de travail de phase 1, et une fois que nous aurons fini ces 11 thèmes appartenant à la phase numéro 1, nous allons produire un rapport final de la phase 1.

Et la phase 2 et la phase 3 suivront seulement selon les résultats de la phase 1, si cela est nécessaire.

Je passe maintenant à la diapo 20, sur laquelle nous n'allons pas passer trop de temps.

---

Ici vous voyez des résultats de la phase 1, en haut à droite de l'écran. Vous voyez les délibérations sur les exigences. Cela concerne la charte que je vous ai présentée.

Nous travaillons actuellement sur la catégorie de UP, utilisation et objectifs. Nous travaillons beaucoup, passons beaucoup de temps là-dessus. Nos avancées et les progrès sont notables. Et puis vous pouvez voir en jaune, en haut, l'étape 12 dans notre plan, c'est la question fondamentale : est-ce que le nouveau système est nécessaire ou est-ce que le système précédent peut être modifié pour satisfaire aux exigences.

Et si vous voyez donc au point 13, le premier rapport initial et en fonction des commentaires publics nous allons passer aux six points suivants de notre charte. Et nous aurons un deuxième rapport initial. Et le conseil de la GNSO fera des commentaires une fois que ces 5 premières questions auront été réglées bien sûr, après le commentaire public et le premier rapport initial.

Maintenant nous travaillons actuellement sur un consensus général sur les points que nous avons abordés, avant de passer au rapport final de la phase 1, nous devons parvenir à un consensus formel sur ces points-là.

Et ensuite je passe à la diapo 21, et j'ai déjà parlé de cela. Nous travaillons actuellement sur le domaine des utilisateurs et des objectifs depuis la réunion d'Abu Dhabi plus ou moins. Et nous essayons de faire de gros progrès dans ce domaine. Je pense qu'au mois de janvier ou février nous allons en faire, j'en suis même sûr. Et tout ce travail est assez itératif.

---

Donc nous parvenons à des accords, mais nous pouvons toujours revenir en arrière et changer cela à mesure que nous en apprenons davantage et que nous connaissons davantage d'exigences. Donc cela demande des délibérations en permanence.

Les phases 2 et 3 que vous voyez sur la diapo 22, je crois que j'en ai suffisamment parlé, je vous laisserai lire ces diapos tranquillement quand vous aurez le temps de le faire. En tout cas, ces phases deux et trois sont encore loin devant nous parce que nous avons encore beaucoup de choses à faire pour la phase 1.

Voilà, si vous passez à la diapo 24, je vous ai fourni quelques liens qui traitent justement ces thèmes et offrent beaucoup d'informations sur ces sujets. Donc vous pourrez regarder ces liens.

Et si vous avez des questions, bien sûr n'hésitez pas à me contacter ou à contacter d'autres membres de notre groupe de travail que vous connaissez probablement. Des membres qui appartiennent à la GNSO, il y a beaucoup de membres de la GNSO qui appartiennent à ce groupe de travail.

Alors comment participer à ce groupe de travail ? Regardez sur la diapo 25. C'est assez clair. Je pense que les résultats de ce processus de développement de politique vous intéressent.

Et donc, comme vous le savez, actuellement, les accords d'ICANN avec les registres et les bureaux d'enregistrement indiquent qu'il faut publier les informations de la personne qui enregistre un gTLD, donc c'est un point important.

---

Le groupe de travail a atteint de manière formelle et informelle, mais a joint les SO, les AC, les groupes de partie prenante, les unités constitutives, et cherche leurs opinions. Donc s'il vous plait, profitez-en.

At-Large sera contacté à différents moments, mais vous pouvez de toute façon donner votre avis au groupe de travail à tout moment, cela nous intéresse. Et vous êtes invité à vous joindre à ce groupe de travail.

Si vous voulez, on peut demander s'il y a des membres sur cet appel qui sont des membres de ce groupe de travail ou qui sont des observateurs de ce groupe de travail. Si vous l'êtes, mettez une marque verte à côté de votre nom sur Adobe Connect. Ça nous intéresse.

En tout cas, vous êtes les bienvenus, les membres peuvent se joindre à tout moment dans ce processus. Ils peuvent donc se joindre au processus quand ils le veulent.

Bien, maintenant, je vais donner la parole au public. Si vous avez des questions, vous pouvez lever votre main ou écrire les questions dans le chat. Je serais ravi de répondre à vos questions.

Je sais que certains d'entre vous connaissent ce thème, mais je voudrais aussi m'assurer que je pourrais répondre à toutes vos questions, que j'aurais suffisamment de temps pour répondre à vos questions. Toutes les questions sont les bienvenues, allez-y.

HUMBERTO CARRASCO : Merci. J'ai Antonio Medina Gomes qui me demande quelle est la différence entre le système actuel et le système que vous pensez créer ?



---

CHUCK GOMES: C'est une très bonne question. Il y a plusieurs différences je dirais. La première, c'est que le protocole actuel, si on remonte à 1982, ce système ne soutenait pas les IDN. Ce qui est très important. Il ne permet pas d'avoir un accès qui contrôlait non seulement certains individus qualifiés peuvent avoir accès aux données WHOIS, et c'est très important pour les exigences que les [GDRP] et pour vos pays aussi....

NON IDENTIFIE : Allez-y vous pouvez y aller, continuer.

CHUCK GOMES: Bien, les autres différences que nous avons actuellement dans le système WHOIS tel qu'il est actuellement, on n'a pas la possibilité de permettre aux forces de l'ordre d'être les seuls à avoir certains éléments du WHOIS par exemple.

Donc cette possibilité n'existe pas dans le système tel qu'il est actuellement, dans notre protocole WHOIS. Mais ce système existe dans le protocole que le RDS pourrait approuver comme une norme.

Donc c'est un premier point important.

Et de nouveau, nous devons répondre à ces questions. Est-ce que nous pouvons modifier le système existant ? Et si cela est possible. Le [inaudible] c'est que [inaudible] à répondre à ces questions et qu'il y en a beaucoup d'autres.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

---

Nous allons avoir deux réunions face à face à Puerto Rico au mois de mars. Donc si certains d'entre vous peuvent participer à cette réunion de Puerto Rico, je vous demanderais de venir me voir. Parce que tout le monde a la possibilité de participer lors de ces réunions. Donc n'oubliez pas de regarder quand est-ce que ces réunions auront lieu à Puerto Rico. La première séance aura lieu samedi matin, la deuxième aura lieu l'après-midi. Mais cela peut changer, donc regardez l'ordre du jour une fois qu'il sera présenté sur le site d'ICANN.

Est-ce qu'il y a quelque chose que j'ai dit que vous n'avez pas compris, ou est-ce que je suis allé un petit peu vite, est-ce que vous voulez que je reprenne certains points ?

Bien, parfait. Merci beaucoup pour votre attention. J'espère que cela vous aura été utile. Et si vous avez des questions à me poser, n'hésitez pas à les envoyer à mon email, je serai ravi d'y répondre.

Bien. À moins qu'on me demande de rester, je vais abandonner cet appel, si vous pensez que j'ai terminé et que ma présence n'est plus nécessaire.

Bien, je vous dis au revoir alors. Merci.

MARIO ALEMAN:

Humberto, Maritza vous avez la parole.

HUMBERTO CARRASCO:

Vous m'entendez ?

---

MARION ALEMAN: Oui, on vous entend.

HUMBERTO CARRASCO: Je ne sais pas s'il y a d'autres questions, j'ai dû partir pendant quelques minutes, donc je n'ai pas pu tout suivre. Adrian Carballo est maintenant connecté, donc nous allons lui donner pendant quelques minutes la possibilité de s'exprimer. Est-ce qu'il est connecté ? Allo ?

SILVIA VIVANCO: On me dit qu'Adrian va devoir appeler lui-même, donc on va passer à autre chose.

HUMBERTO CARRASCO: D'accord très bien. Je prends note. Donc maintenant nous devrions donc poursuivre avec notre ordre du jour. Est-ce que nous faisons une évaluation dès maintenant du webinaire que nous avons entendu ?

MARITZA AGÜERO: Oui, nous avons donc ce questionnaire pour l'évaluation du webinaire, voilà ce que nous dit notre ordre du jour.

MARIO ALEMAN: Merci Maritza.

Nous allons maintenant donc faire ce questionnaire. Nous attendons donc vos instructions. Est-ce que nous pouvons passer à la première question ?

---

Comment est-ce que vous classeriez ce webinaire que nous venons d'entendre de Chuck Gomes ? Au niveau de la qualité donc. Sélectionnez et [inaudible] : bien, solide, suffisant, faible ou extrêmement faible.

Deuxième question : comment était donc la présentation ? Très bien, solide, suffisante, faible ou extrêmement faible. La manière de présenter.

Merci d'avoir voté.

Nous allons passer à la question numéro 3 : est-ce que vous avez l'intention d'utiliser les informations directement avec votre ALS ? Oui, non, pas de vote à [inaudible].

Merci. Question numéro 4. Si oui, veuillez expliquer comment vous pouvez utiliser ces informations avec vos ALS. Donc c'est une question où vous devez ajouter des commentaires. Vous pouvez répondre plus en détail si vous le désirez.

Très bien. Donc trente secondes de plus si vous êtes en train de répondre. Je vois que certains d'entre vous sont en train de dactylographier vos réponses pour la question 4.

Très bien. Merci beaucoup.

Maintenant, nous allons passer à la dernière question. Tout commentaire supplémentaire ou recommandation au sujet de ce webinaire ?

Très bien, je vais vous donner quelques instants pour répondre, et commenter.

---

Merci beaucoup de nous avoir donné vos réponses à ces questions. Nous allons maintenant passer au point suivant de notre ordre du jour. Merci beaucoup.

Humberto vous avez la parole.

HUMBERTO CARRASCO: Merci beaucoup. J'espère que nous aurons un bon feedback, utile. Maintenant nous allons parler des consultations publiques de l'ALAC avec Ricardo Holmquist qui est membre de l'ALAC, qui en dix minutes va nous parler de ce qu'il se passe au niveau des consultations publiques à l'ALAC.

RICARDO HOLMQUIST: J'ai une présentation moi aussi, j'aimerais que vous puissiez la mettre sur Adobe Connect à l'écran. Merci beaucoup.

MARIO ALEMAN: Oui, merci Ricardo, oui je vais le faire tout de suite. Il faut que je trouve votre présentation.

RICARDO HOLMQUIST: Vous m'entendez mieux maintenant, ça va ?

MARIO ALEMAN: Oui très bien. Merci Ricardo, c'est bon.

---

RICARDO HOLMQUIST: Merci de me le faire savoir.

MARITZA AGÜERO: Allez-y Ricardo.

RICARDO HOLMQUIST: Oui, donc j'ai envoyé cette présentation un petit peu plus tôt à Mario pour qu'il puisse vous la montrer.

MARIO ALEMAN: Oui, c'est le rapport dont vous parlez n'est-ce pas ? Oui, je m'en préoccupe tout de suite.

RICARDO HOLMQUIST: Bon, pour ne pas perdre de temps, nous avons 4 politiques sur lesquelles nous travaillons dans le cadre de la piste de travail numéro 2 sur la responsabilité de l'ICANN et les différentes politiques qui sont analysées actuellement.

Nous avons l'ombudsman et nous avons également les questions de juridiction qui se posent à l'ALAC et que nous sommes en train d'analyser.

Donc en janvier nous aurons des dates limites pour différentes consultations de l'ALAC. Donc vous avez encore le temps de vous exprimer, de nous faire connaître vos points de vue. ALAC a jusqu'au 5 janvier 2018.

---

Nous avons ici les recommandations. Nous avons une nouvelle section également pour cette piste de travail. Et il y en a une sur les standards opérationnels. Là nous avons le 15 janvier comme date limite. Et les changements par incrément à la stratégie des réunions de l'ICANN, la stratégie des réunions de l'ICANN, donc proposition de changement, là on a jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2018 pour répondre à cela.

Il y a une autre politique en rapport avec le fonds de réserve de l'ICANN. Il y a un niveau de financement du fonds de réserve. Il y a eu des changements à ce niveau. Il y a des suggestions pour remettre des fonds sur ce fonds de réserve, et donc avoir des contributions supplémentaires au fonds de réserve.

Ces 6 derniers mois, nous avons donc observé que de nouvelles politiques, des nouvelles consultations au niveau de l'ICANN – et je peux vous donner un lien où vous pouvez voir tous les détails, et je vous le mets sur le chat.

Donc l'ALAC a maintenant, depuis la réunion ICANN60, a travaillé à la réunion ATLAS III qui se tiendra au Japon, à Kobe. Et on a travaillé avec... Ha non, c'était au Canada, c'est une erreur sur le transparent, c'est au Canada donc à Montréal que cela va se tenir.

Nous avons également une mise à jour pour la réunion ICANN 60. Les sous-commissions, par exemple la sous-commission des finances, vous avez les candidats, vous avez les différentes régions à l'écran, nous avons donc une mise à jour pour les commissions.

C'est très important cela parce que la commission des finances, c'est celle qui va analyser les fonds additionnels, les demandes

---

supplémentaires budgétaires dont on va parler d'ailleurs à la fin de cet appel.

Donc si vous avez des questions, donc n'hésitez pas à me les poser s'il vous plait.

MARITZA AGÜERO: Merci beaucoup Ricardo de votre présentation. Alejandro Pisanty a levé la main. Alejandro, j'allais vous donner la parole, Alejandro exprimez-vous.

ALEJANDRO PISANTY: Oui, merci, je ne voulais pas vous interrompre Maritza. Donc Ricardo, nous avons eu ces consultations. Qu'est-ce qui va être soumis pour consultation par vous à la communauté de l'ALAC ?

RICARDO HOLMQUIST: Oui, Alejandro, je ne veux pas vous répondre maintenant, mais je peux vous trouver la réponse et vous la communiquer. Je crois comprendre que toutes les politiques sont ouvertes pour consultation pour tous les membres de At-large qui peuvent s'exprimer à ce niveau. Il n'y a pas de restriction, vous pouvez tout à fait vous exprimer. Tout ce qui est en jaune vous voyez à l'écran, ce sont des politiques auxquelles on a travaillé dans le contexte de la piste de travail numéro 2. Et il y a déjà eu des politiques à ce niveau. Mais c'est toujours ouvert pour les commentaires.



---

ALEJANDRO PISANTY: Oui, d'accord, merci Ricardo. Mais vous avez consulté la communauté pour certaines politiques ?

Nous voyons qu'il y a différents groupes de travail qui participent également aux consultations. Mais ils ne présentent pas de position au nom de LACRALO. Donc j'aimerais savoir quand vous allez consulter la communauté. La communauté ne veut pas donner des positions sans que cela soit vraiment clarifié.

RICARDO HOLMQUIST: Oui, merci beaucoup Alejandro. Je reviens vers vous avec une réponse.

MARITZA AGÜERO: Oui merci beaucoup. Ricardo nous avons une question de Sergio Salina Porto. Vous avez la parole Sergio.

SERGIO : Désolé, mais la qualité de l'audio est très mauvaise, et l'interprète ne peut pas faire son travail d'interprétation.

MARIO ALEMAN: Oui, il y a des interférences avec d'autres lignes. Donc on va essayer de résoudre le problème.

HUMBERTO CARRASCO: Qui demande à parler ?

---

ALBERTO SOTO: Je ne suis pas connecté sur Adobe, je ne suis que sur le bridge.

HUMBERTO CARRASCO: Je ne sais pas ce qu'il s'est passé, mais j'ai eu des problèmes. Oui, nous avons de l'écho.

Mario, vous savez si on a résolu les problèmes de ligne téléphonique?

MARIO ALEMAN: Non, nous avons toujours des problèmes.

HUMBERTO CARRASCO: Alberto allez-y. Alberto vous êtes là ? Alberto ?

ALBERTO SOTO: Donc les membres de l'ALAC de LACRALO allaient travailler ensemble pour qu'ils puissent trouver des positions communes sur la base de ces informations, et en respectant les dates limites. Dans le budget de l'année dernière, il y a eu une approbation pour ces demandes. Je crois que ça n'a pas été exécuté cette année. On aurait dû avoir la possibilité cette année d'utiliser ces fonds.

HUMBERTO CARRASCO: Merci Alberto. Sergio ? Peut-être que vous pouvez utiliser le chat pour poser votre question, parce qu'on vous entend vraiment très mal au niveau de l'audio.

---

MARIO ALEMAN: Oui, Sergio allez-y.

HUMBERTO CARRASCO: Sergio vous êtes là ? Il semble que Sergio ne puisse pas s'exprimer, il faut qu'on le rappelle au téléphone. Donc il a demandé trois fois qu'on le rappelle. Oui, je sais il y a de l'écho sur la ligne.

MARIO ALEMAN: Oui, nous essayons de localiser le problème.

HUMBERTO CARRASCO: Donc on reviendra à la question de Sergio vers la fin de notre appel. Et nous devons donner la parole à Claudio Lucena, il est de l'université et il est chercheur de la fondation sciences et technologies du Portugal. Et nous allons lui donner la parole pendant 15 minutes. Merci Claudio pour votre participation.

CLAUDIO LUCENA: Est-ce que vous m'entendez ?

MARIO ALEMAN: Oui, on vous entend. Un peu loin. Rapprochez-vous du micro s'il vous plait.

CLAUDIO LUCENA: Merci d'accord. Je vais faire de mon mieux. Merci Maritza, merci à tous.  
Je sais que vous parlez du futur, et ici il est minuit, donc...

---

Je voudrais d'abord vous dire que ma présentation est en relation avec ce qui a été dit tout à l'heure.

INTERPRETE: L'interprète a beaucoup de mal à entendre Claudio et l'interprétation ne va pas être claire.

MARIO ALEMAN: Claudio parlez plus fort s'il vous plait on ne vous entend pas bien.

CLAUDIO LUCENA: Bien. Je connais certaines personnes, j'ai des collègues à ICANN, et je sais qu'il y a des gens qui ont différents points de vue concernant ces thèmes. Et donc ici, ce que je voudrais faire, c'est vous présenter certaines informations concernant ces thèmes, parce que ces problèmes n'étaient pas vraiment importants il y a 20 ou il y a 30 ans mais aujourd'hui, nous devons nous intéresser à tout cela.

Il y a beaucoup de choses à faire et concernant la loi de confidentialité, les droits liés à la confidentialité, et je pense que nous devons travailler tous ensemble sur ce thème.

Comme beaucoup de droits que nous connaissons, la confidentialité existe depuis une certaine date, parce qu'il y a une section sur la confidentialité et les lois liées à la confidentialité qui ont été créés il y a longtemps, à l'époque où les problèmes et les demandes existant dans ce secteur n'étaient pas aussi importants qu'aujourd'hui.

---

Beaucoup de gens, à cette époque, ont eu donc des idées à ce propos, mais aujourd'hui nous avons vraiment des problèmes techniques et cela fait que nous devons travailler sur ces problèmes techniques, parce que nous partageons nos informations avec beaucoup de gens dans le monde entier.

Donc à mesure que le temps passe, il y a d'autres problèmes qui surgissent, d'autres questions. Et nous avons la région de l'Amérique latine et des caraïbes qui travaille aussi sur ce thème, et nous avons essayé de garantir le droit à la confidentialité, à la vie privée, et de protéger ces droits.

Dans le passé, il n'y avait pas autant de données disponibles et ces données n'étaient pas copiées et distribuées dans le monde entier comme aujourd'hui. À l'heure actuelle, nous avons différents points de vue, mais il y a 30 ans, il n'y avait pas de violation de la vie privée. Et quelles que soient les transformations qui vont avoir lieu dans l'internet, les choses aujourd'hui sont bien différentes.

Donc la première idée que l'on a concernant les droits pour la protection de la vie privée, c'est que c'est quelque chose dont nous devons tenir compte, qu'il s'agit d'une pratique que nous devons mettre en place parce qu'elle est très liée à l'économie, au bien-être de la société.

Donc c'est un peu le contexte que je voulais vous donner. Mais ensuite il y a le cadre légal qui est lié à tout cela. Et c'est important de coordonner et de gérer les noms de domaine.

---

Ici, nous parlons de la confidentialité, du droit à la vie privée comme un droit qui est très important pour ICANN parce que pour pouvoir gérer des données analogiques, la confidentialité doit être prise en compte. C'est un problème important qui doit être réglé si l'organisation se focalise sur ces thèmes et sur les lancements des noms de domaine, parce que dans le passé, il n'y avait pas de relation entre ces derniers et la confidentialité et les droits de la vie privée.

Auparavant, lorsqu'on parlait de recueil de données, on parlait d'informations. Mais, au tout début de cette discussion, l'importance concernant la confidentialité n'était pas apparue comme nécessaire pour beaucoup de compagnies. Maintenant, il faut reconnaître que la confidentialité et d'autres droits humains sont des aspects très importants et qu'ils sont, tous ces points-là tombent dans la portée des responsabilités de l'ICANN.

Un exemple important est le rapport du groupe intercommunautaire, du groupe de travail intercommunautaire qui a été publié concernant la responsabilité du respect des droits humains. Ce rapport a été présenté en juillet 2010. Et dans ce rapport on a constaté que beaucoup de parties prenantes et d'organisations avaient participé à la version préliminaire de ce rapport. Dans ce cas-là, dans le cas de ce rapport, on a vu pour la première fois le concept des droits humains apparaître. Et à partir de là, il y a eu une focalisation plus soignée sur les problèmes de protection de la vie privée.

Dans l'environnement de l'ICANN, aujourd'hui, nous avons une préoccupation concernant le GDPR et pour l'Union Européenne les normes sont très importantes. Et nous avons aussi des normes en

---

Amérique Latine. Nous avons ce type de normes en Colombie, en Argentine. Et nous avons travaillé au Brésil par exemple. Nous avons un cadre réglementaire, et dans la région des Caraïbes aussi nous avons des mécanismes de protection, un cadre.

Mais au niveau du point de vue international, les réglementations européennes sont le premier cadre juridique que nous avons, ce GDPR. C'est la première norme pour la protection de données.

Nous n'avons pas une idée très claire de la façon dont les réglementations vont fonctionner. Nous voyons que l'Union Européenne est en train d'établir des lignes directrices à travers l'Union européenne et va tenir compte de la protection de données et des réglementations. Cela va changer au mois de mai l'année prochaine. Il va y avoir... Ces normes vont être appliquées donc au mois de mai de l'année prochaine. Ces règles vont être modifiées.

Nous avons un processus d'élaboration de politique qui est en cours, et les discussions concernant la protection de la vie privée vont augmenter et aller plus loin parce que nous devons discuter des nouvelles réglementations. Et tous ces thèmes vont avancer très rapidement.

Et il y a tant de controverses dans ce domaine que, à Abu Dhabi, lors de notre dernière réunion, pendant une des réunions que nous avons eues, le premier ou le deux novembre, le groupe de travail sur la conformité contractuelle d'ICANN a parlé de la protection des données de l'Union Européenne et certaines décisions ont été prises. Ils ont dit qu'il y avait des normes qui ne correspondaient pas, qui ne respectaient pas ce règlement général sur la protection des données.

---

Et donc on a une situation très spécifique. Et la raison pour cela est expliquée.

Cependant, les obligations doivent être respectées pour les contractants et nous devons bien comprendre quel est le processus et le processus d'élaboration de politique, et nous devons mettre en œuvre des mesures pour respecter ce règlement général sur la protection des données européen.

Il y a beaucoup de pays latino-américains qui ont leur propre réglementation, mais ces réglementations ne sont pas toujours en vigueur. Cela concerne la collection des données et la gestion et l'utilisation des données, et des données et informations personnelles. C'est important pour le public.

Donc à Puerto Rico nous allons discuter de ces problèmes de manière à analyser les processus internes au niveau de l'ICANN, le système appliqué au sein de l'Union Européenne, c'est très important. Et nous devons en tenir compte.

Je vais vous remercier maintenant de m'avoir donné la possibilité de vous faire cette présentation rapidement, et je suis maintenant à votre disposition pour répondre à vos questions. Merci.

MARIO ALEMAN: Merci pour votre présentation.

HUMBERTO CARRASCO: Merci beaucoup pour votre intervention. Je voudrais maintenant donner la parole au public. Nous allons pouvoir poser des questions



---

concernant la protection de la vie privée sur internet. Et il y a une question posée Gilberto Lara sur le chat, cette question est la suivante : est-ce que nous parlons de la même chose lorsque nous parlons de la protection de la vie privée et de la confidentialité sur internet, la protection de données ?

CLAUDIO LUCENA:

La réponse est non. La protection de la vie privée n'a rien à voir avec la protection des données, ce sont deux concepts différents. Quand on parle de protection de données, on parle des données personnelles. Ce n'est pas seulement une question de protection de données, mais aussi de protection des données personnelles. Et il y a certaines exigences dans ce sens qui doivent être respectées, et donc ce concept de protection de données est un concept large.

C'est une très bonne question.

HUMBERTO CARRASCO:

Merci beaucoup. Il y a un autre commentaire de la part d'Alexis : dans le cadre civil internet du Brésil, qui a été discuté lors de NetMondial, il n'y avait pas de cadre. Est-ce que vous pouvez nous mettre à jour un petit peu sur cette question, est-ce que vous pouvez nous apporter d'autres informations là-dessus ?

CLAUDIO LUCENA:

Oui, nous avons eu ce cadre au Brésil, ce cadre d'internet au Brésil tel qu'il était à l'époque. On a une très bonne loi sur la protection des données personnelles. Et donc ce cadre légal, juridique, est pour nous

---

une bonne chose. Mais pour nous, la protection des données de toute façon n'est pas respectée. C'est un thème très important dont il faut tenir compte en Amérique latine et dans la région des Caraïbes. Donc ce cadre réglementaire, même si c'est une réglementation de grande importance, elle n'aborde pas toutes les questions, tous les problèmes.

HUMBERTO CARRASCO:

Merci beaucoup Claudio. Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Je vois qu'il y a quelqu'un qui est en train d'écrire. Je ne sais pas si cette question porte encore sur ce thème, je vois qu'Alexis pose une question. C'est une différence très importante et il serait intéressant d'avoir une analyse, un diagnostic réalisé dans la région.

Claudio nous vous remercions pour votre présentation excellente. Et maintenant nous allons passer au point suivant de notre ordre du jour et nous allons donner la parole à Alexandro Cuenca qui n'est pas sur cet appel. Nous allons donner la parole à Sylvia qui va parler du conseil.

SILVIA HERLEIN LEITE:

Vous m'entendez ?

HUMBERTO CARRASCO:

Oui, on vous entend, allez-y.

SYLVIA HERLEIN LEITE:

Je n'ai pas pu me joindre à l'appel plus tôt, je suis Sylvia Herlein, et avec Vanda, comme vous le savez, nous avons travaillé avec ce groupe de travail sur ce thème. Donc nous avons un groupe de travail et je

---

regardais les noms des participants sur cet appel et je vois que la plupart d'entre vous savent sur quoi nous avons travaillé. Mais de toute façon je vais faire une petite présentation du travail que nous avons fait.

Donc LACRALO a mis en place un processus suite à la dernière réunion, et on nous a demandé de mettre en place un groupe de travail pour faire un suivi des recommandations faites par l'équipe de médiation.

Notre rapport s'appelle les futures étapes pour LACRALO, et nous pensons que le conseil des aînés doit être formé et que nous allons les guider et qu'ils nous permettront de renforcer notre relation et de renforcer les liens entre nos régions.

Je vois sur l'écran que vous avez mis ici les détails de notre page wiki sur laquelle tout le monde peut trouver les informations concernant le travail que nous avons fait entre le mois de mai et le mois de novembre. Nous avons terminé notre travail, nous avons choisi le nom, nous devons terminer notre charte.

Nous avons changé de nom, ce n'est plus le conseil des aînés, il y a eu une série de discussion concernant le nom, et maintenant on va appeler ce groupe de travail conseil émérite de LACRALO. Si vous avez des doutes sur ce nom, vous pouvez trouver des explications sur notre site, et vous verrez pourquoi nous avons choisi ce nom, conseil émérite.

Nous avons aussi discuté du rôle de ce conseil, et vous trouverez tous les détails sur notre page wiki.

Nous avons discuté des exigences pour être un membre de ce groupe de travail, et dans le rapport final vous trouverez tous les détails.

---

Ce rapport a été traduit en espagnol, et le personnel l'a dit, nous rentrons actuellement dans une période de 60 jours de commentaires publics.

Donc nous sommes maintenant dans la période des fêtes, et nous avons des périodes de vacances également pour l'hémisphère sud. Et notre communauté va avoir accès à ce document qui a été développé avec beaucoup d'efforts.

Nous avons été très prudents dans le choix des termes utilisés et nous avons pris en compte tous les points, tous les critères pour devenir membres. Nous avons travaillé en détail avec ce conseil, avec ces termes, et nous voulons que la communauté ait accès dès maintenant à ce document, et lors de la semaine du 5 février, nous aurons un webinaire à ce sujet où nous allons explorer plus en détail le contenu du document, la raison pour laquelle nous avons choisi ces options.

Donc le 5 février, une fois que vous aurez eu le temps de tout analyser, nous aurons donc un webinaire, une séance d'une heure où vous serez en mesure de poser toutes les questions.

Donc un peu comme cadeau de Noël, et bien vous avez ce document à lire.

Et donc la troisième semaine de février, nous aurons un processus de sélection des membres et nous espérons que pour LACRALO, ce conseil de LACRALO sera opérationnel au mois de mars.

---

HUMBERTO CARRASCO: Merci beaucoup Sylvia. Très claire présentation que vous avez effectuée. Y a-t-il des questions, Alejandro Pisanty, prenez la parole.

Ha je vois que c'était une... Alejandro est membre en fait de ce groupe. Donc y a-t-il d'autres questions, c'était une ancienne question.

ALEJANDRO PISANTY: Non, non, je voulais poser une question. Donc j'ai relevé la main, j'ai levé la main une deuxième fois.

HUMBERTO CARRASCO: Allez-y.

ALEJANDRO PISANTY: Comme vous le savez, je fais partie du groupe de travail, concernant la formation de ce nouveau conseil, cette entité LACRALO, et je voudrais souligner que ce conseil c'est le résultat d'un processus de médiation, avec différentes parties de la communauté qui avaient des problèmes qu'on ne pouvait pas résoudre.

Donc il y avait un processus donc de médiation, et on est tombé d'accord par l'intermédiaire de ce processus sur la formation de ce conseil.

INTERPRETE: Nous entendons très mal Alejandro.

HUMBERTO CARRASCO: Oui, nous avons des problèmes pour vous entendre Alejandro.

---

Je suis désolé Alejandro, mais on ne vous entend pas, on ne vous comprend pas, vous avez beaucoup de problèmes je pense au niveau de la ligne téléphonique.

Désolé Alejandro, on ne vous entend pas, on ne vous...

ALEJANDRO PISANTY:                   Donc j'ai presque fini.

HUMBERTO CARRASCO:               Mais on ne vous entend pas, c'est ça le problème. Mario, c'est possible de l'appeler au téléphone ? Parce que la vérité c'est qu'on ne comprend pas ce qu'il dit. Donc c'est un long commentaire et nous n'entendons pas ce qu'il explique.

MARIO ALEMAN:                       Oui, ça va prendre quelques minutes Humberto. Donc continuez.

HUMBERTO CARRASCO:               Nous allons attendre. Dans le chat : Cher Alejandro, on ne pouvait pas comprendre vos commentaires, mais il l'a déjà dit, on peut passer au point suivant. Mais on ne pouvait pas l'entendre.

SILVIA VIVANCO:                      Il a fait des commentaires par écrit. Donc je lui ai demandé d'utiliser la page wiki.

---

HUMBERTO CARRASCO: Oui, je vois que ses critiques c'est qu'on met trop de thèmes et on ne peut pas avoir véritablement de débat. Il devrait y avoir moins de thèmes à couvrir. Maintenant nous avons su qu'on n'a pas pu parler de certains thèmes, mais il y a une personne qui n'a pas été en mesure d'être avec nous, de faire sa présentation, mais on va prendre en compte votre suggestion et essayer d'avoir moins de thèmes la prochaine fois, pour pouvoir plus creuser et avoir plus de débats et de questions.

Sergio, je ne sais pas si vous êtes prêt pour faire votre présentation sur les groupes de travail gouvernance.

Sergio Salinas Porto est-il connecté ? Vous m'entendez ?

MARIO ALEMAN: Oui, nous allons être en mesure d'entendre Sergio.

SERGIO SALINAS PORTO: Merci beaucoup Mario et Humberto. Je vais être très bref dans mon rapport au nom du groupe de travail sur la gouvernance de LACRALO. Nous allons suivre donc après la réunion de Los Angeles et Alejandro nous disait qu'il y avait beaucoup de conflits dans la région, donc il y a un processus de médiation, et à la suite de ce processus, nous avons commencé à travailler avec une stratégie très claire, et essayer d'avoir un document qui soit admis avant la fin de l'année.

Ce document contenait les principes opérationnels et représenterait la base du travail pour un autre document, pour des règles de procédure. Ce document règles de procédure contenait toutes les informations

---

pour que la région puisse bien opérer, puisse bien fonctionner. Nous sommes un petit peu en retard, d'environ 15 jours par rapport à notre date limite, mais nous espérons pouvoir soumettre cela au début du mois de janvier, et soumettre un rapport pour obtenir des retours, et une adoption par la suite, à la suite peut-être d'amendements. Je pense que nous aurons un document sur lequel nous pourrions parler au niveau régional.

C'est le rapport que je peux vous donner et je peux également vous dire qu'avant de commencer notre réunion mensuelle nous avons envoyé un document d'une page qui a été préparé par un groupe plus restreint appartenant également au groupe de travail. C'est un document avec des indicateurs chiffrés donc. Si ce document intéresse...

Nous avons déjà soumis en 2015 trois documents qui expliquaient comment, donnaient les règles de ce [inaudible], deuxièmement les [inaudible] chiffre. Parce qu'en ce qui concerne les indicateurs, nous avons été en mesure de résumer et d'avoir deux points étant couverts dans ces [inaudible] pour gérer donc au niveau de LACRALO les indicateurs et les chiffres concernant la performance et ainsi de suite.

Et une fois que ces règles auront été traduites, nous serons en mesure de soumettre tout cela à la région pour votre considération et adoption.

Voilà tout ce que je peux vous dire aujourd'hui. S'il y a des questions, je serais ravi d'y répondre. Vous avez la parole.

HUMBERTO CARRASCO: Merci Sergio. Est-ce que vous m'entendez ?



SERGIO SALINAS PORTO: Oui, on vous entend Humberto.

HUMBERTO CARRASCO: Donc je donne la parole aux participants si vous avez des questions à poser sur ce thème, allez-y.

Apparemment, il n'y a pas de question.

Je vais faire un commentaire alors.

Ces deux groupes sont très importants. J'ai dit qu'il y avait une deuxième réunion de médiation qui allait avoir lieu à Puerto Rico. Nous vous donnerons tous les détails concernant cette réunion en temps voulu. Et, bien sûr, il y aura une réunion de suivi concernant ce dont nous avons parlé lors des réunions précédentes, puisque ce ne sera pas toujours les mêmes personnes qui vont participer à ces réunions. Et je vous rappelle donc que nous devons aussi tenir compte du budget et pour payer les médiateurs.

Donc cette réunion de Puerto Rico va avoir lieu pour parvenir à une conclusion finale sur ces problèmes en Amérique Latine et aux Caraïbes, entre cette réunion de Puerto Rico et la réunion de Panama.

Voilà, c'est tout ce que j'avais à vous dire. Je ne sais pas s'il y a d'autres choses à ajouter. Est-ce que quelqu'un voudrait prendre la parole pour faire un commentaire ?

Je pense que Ricardo ou Harold et quelqu'un est en train d'écrire. Ricardo.

HAROLD ARCOS: Humberto est-ce que vous m'entendez ?

HUMBERTO CARRASCO: Oui, allez-y.

HAROLD ARCOS: Humberto, il y a 4 jours il y a eu un événement préoccupant qui était le résultat d'une décision d'une commission du gouvernement américain concernant l'élimination de la loi sur la neutralité du réseau, ce qui implique que dans notre région, nous allons devoir aborder ce problème.

HUMBERTO CARRASCO: Harold, je m'excuse de vous interrompre, mais il y a énormément d'écho sur votre ligne. Nous avons beaucoup de difficultés techniques aujourd'hui, beaucoup de problèmes techniques avec Adobe Connect.

HAROLD ARCOS: Oui, il y a beaucoup d'écho, est-ce que vous m'entendez un peu mieux maintenant ?

MARIO ALEMAN: Harold, on est en train d'essayer de résoudre ces problèmes techniques, mais le problème de l'écho n'est pas résolu.

---

HAROLD ARCOS: Bien, je ne vais pas vous faire perdre davantage de temps, je vais écrire mon commentaire. C'est une proposition pour le président et le secrétaire.

MARIO ALEMAN: Humberto, vous avez la parole.  
Humberto ou Maritza, vous avez la parole.

HUMBERTO CARRASCO: Mario, je ne veux pas continuer cette réunion, il y a trop de difficultés. Je pense que c'est vraiment un manque de respect pour les participants.

MARIO ALEMAN: Je suis d'accord avec vous.

HUMBERTO CARRASCO: Nous allons terminer cette réunion maintenant.

MARIO ALEMAN: Bien, je remercie tous les participants, nous nous excusons pour les problèmes techniques que nous avons eus. Cet appel est terminé, veuillez déconnecter vos lignes. Merci.

HUMBERTO CARRASCO: Merci, merci à tous.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**